

## Agent·e de billetterie

Plier tout Déplier tout

L'agent·e de billetterie vend des places pour des spectacles et des événements.

Il·elle :

Accueille, informe et conseille le public au guichet et par téléphone sur la programmation.

Vend des places au guichet et par téléphone.

Traite les achats de billets en ligne ou par correspondance.

Imprime les billets en échange de contremarques et les billets des invités.

Gère les listes d'attente de spectateurs.

Renseigner les fichiers des publics.

---

### URL source:

<http://cpnefsv.org/guides-metiers/metiers-administratifs/communication-relations-avec-public-commercialisation-8>